

L'écho des alytes

La lettre d'information du plan d'actions en faveur des mares
d'Eure-et-Loir



Edito

L'Alyte accouche un peu en retard de son 4^e numéro et en profite pour vous souhaiter une très belle année 2017, sous le signe des mares !

L'Eure-et-Loir est riche de ses mares : **près de 5 000, au moins**, car toutes n'ont pas encore été dénombrées.

Rien d'étonnant donc à ce que les communes qui en ont conservé sur leur territoire se préoccupent aujourd'hui de les soigner, de les restaurer et de les valoriser. **99 communes ont ainsi été rencontrées sur ce thème depuis le début du plan mares en 2008. La 100^e commune n'est plus très loin !**

2017 sera en outre une année importante pour ce plan d'actions partenarial - qui associe 25 partenaires euréliens - car elle sera consacrée à dresser le bilan de la phase 2 (2013-2017) et à dessiner ce qu'en sera la 3^e phase !

Et pour accompagner les démarches des communes et l'enthousiasme qu'elles déploient en faveur de leurs mares, les projets de valorisation ne manquent pas : **une exposition sur les mares** sera ainsi éditée en début d'année. Initiative originale de la commune d'Orrouer, **un circuit « Mares à vélo »** verra également le jour en fin d'été : une manière novatrice de découvrir les mares mais aussi plus largement un territoire, une histoire...

Valoriser les mares, ces petites zones humides, c'est avant tout leur redonner la place qu'elles méritent dans le **paysage et le patrimoine euréliens**, redonner, aussi, plus largement, un peu plus de place à la **biodiversité qu'elles abritent** : tritons, grenouilles, libellules... des compagnons de nos villages dont on apprécie les couleurs, les formes, les chants et dont on observe les mœurs avec curiosité dès le plus jeune âge ; une petite école de la vie en somme, à portée de main.

Et pour la découvrir, les Conservatoires d'espaces naturels proposent **« Fréquence Grenouille »**, du 1^{er} mars au 30 mai, et la Société nationale pour la protection de la nature la **Fête des mares**, qui aura lieu du samedi 3 au dimanche 11 juin 2017.

Profitez du plan mares et de ces opérations pour découvrir ou redécouvrir ces petits trésors juste à côté de chez vous.

Isabelle Gravrand, responsable communication/animation au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

N°4 - Janvier 2017



Le plan mares d'Eure-et-Loir

Afin de préserver les mares, petites zones humides remarquables, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a proposé au Conseil départemental d'Eure-et-Loir de mettre en œuvre un plan d'action en leur faveur. Associant de nombreux acteurs d'Eure-et-Loir ce plan permet depuis 2008 de conseiller les propriétaires de mares, et notamment les communes, pour la restauration, la gestion et la valorisation de leurs mares, véritable patrimoine naturel eurélien.



L'Alyte accoucheur est un crapaud, dont le mâle a la particularité de porter ses oeufs enroulés autour des pattes arrière.





Bientôt 100 communes accompagnées !

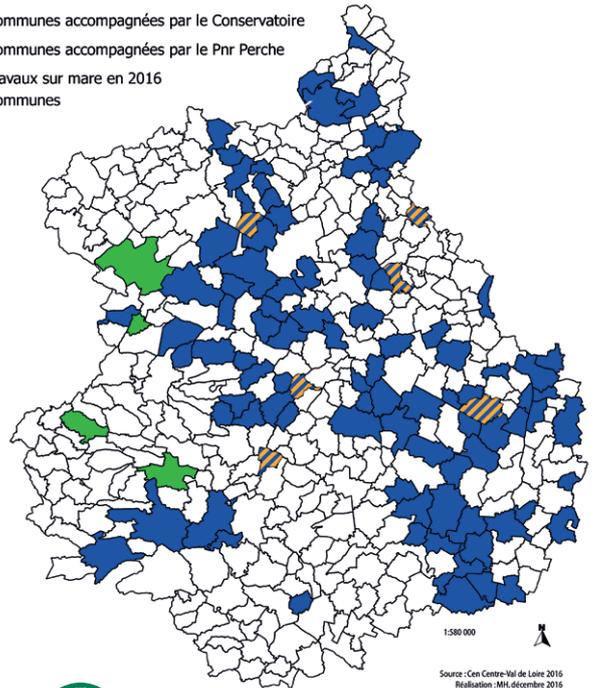
Depuis 2009, 99 communes ont été accompagnées dans leur réflexion d'aménagement ou de réhabilitation d'une ou plusieurs mares communales. Ces visites ont fait l'objet de comptes rendus dans lesquels sont indiquées les **préconisations de travaux à réaliser**. Les agents du Conseil départemental et des syndicats ou agglomérations participent à ces rencontres afin de suivre les dossiers dès leur genèse.

Le Parc naturel régional du Perche réalise cette action sur son territoire et rencontre les élus qui en font la demande.

En six ans, **plus d'une commune d'Eure-et-Loir sur cinq** a donc déjà bénéficié d'un conseil dans le cadre du plan d'actions en faveur des mares ! Cela représente des conseils proposés pour environ **236 mares** soit presque un tiers des mares communales recensées sur le département !

Qui sera la 100^e commune ?

-  communes accompagnées par le Conservatoire
-  communes accompagnées par le Pnr Perche
-  travaux sur mare en 2016
-  communes



Source : Cen Centre-Val de Loire 2016
Réalisation : JMH, décembre 2016

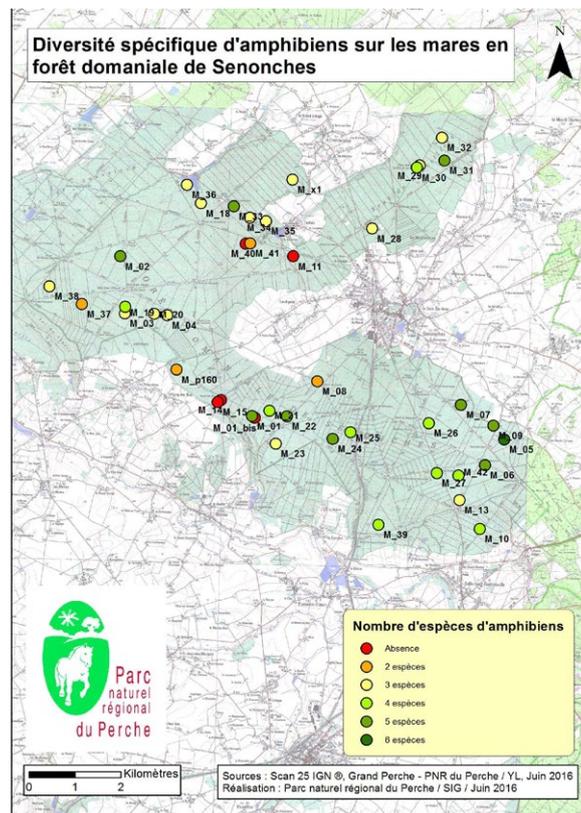


Étude des mares forestières de Senonches

Soucieux des problématiques environnementales relatives aux forêts domaniales, l'**Office national des forêts** souhaite agir pour préserver la biodiversité typique des milieux forestiers. C'est dans cette optique que le **Parc naturel régional du Perche**, dans le cadre de sa charte et du Plan d'actions en faveur des mares, a mené **une étude de deux années consécutives sur les réseaux de mares du massif domaniale de Senonches**. Réalisée avec l'aide de ses partenaires techniques (Conservatoire



© PNR Perche



d'espaces naturels, ONF, Eure-et-Loir Nature...), cette étude visait **à améliorer la connaissance de l'écosystème « mares »** au sein de la forêt. Après l'inventaire et la cartographie de 43 mares fonctionnelles, des diagnostics biodiversité et physico-morphologiques ont été menés. **Ce sont 9 espèces d'amphibiens et 20 espèces d'odonates** qui ont été inventoriées, en plus des différents habitats présents dont certains à fort intérêt national, régional ou départemental.

Ce fort intérêt patrimonial

provient notamment de la présence d'espèces rares privilégiant les milieux ouverts, comme le Triton crêté. Les **principaux risques** qui pèsent sur ces mares forestières restent la **fermeture et leur envasement rapide**. Les mesures de gestion préconisées suite à cette étude consistent donc majoritairement **à éclaircir et à curer les mares**. Une priorisation a été établie selon le risque de comblement à court terme et la patrimonialité des espèces au sein des mares et de leurs réseaux.

Cette étude permettra de **mieux prendre en compte la biodiversité et les risques de perte de ces milieux** lors de chantiers futurs mais également de mettre en place **les aménagements de valorisation** du riche patrimoine naturel que représentent les mares forestières.



Bassins de rétention routiers : des milieux au potentiel insoupçonné

La boucle est bouclée par le **Conseil départemental**, financeur et membre du comité technique du plan mares : la direction des routes apporte depuis 2016 son grain de sel en tant que contributeur, en ajoutant à l'inventaire du Conservatoire **33 bassins de rétention départementaux**. Instaurés par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, ces ouvrages, assurant un rôle de régulation des crues et de récupération des eaux pluviales routières, sont aussi des milieux à reconsidérer.

Cumulateurs dans les us et coutumes de la pollution environnante, mal-aimés, **ces bassins n'ont pourtant rien à envier à leurs homologues dits « naturels »**. Il a été démontré qu'en réalité cette pollution est minime ; et l'inventaire effectué en 2016 sur 21 de ces bassins met en avant leur richesse faunistique et floristique. **22 espèces d'odonates et 6 espèces d'amphibiens** ont ainsi pu y être observées, mais aussi des herbiers à characées, d'intérêt communautaire. Abrisant au total **6 espèces quasi-menacées**, dont le Triton crêté ou encore la Grenouille rousse, ces points d'eau revêtent parallèlement un **rôle de trame bleue**. La continuité qu'ils forment le long de déviations routières s'avère propice à la **dispersion des espèces, et diminue les risques liés aux pollutions accidentelles et à la consanguinité**.

Face à ce constat, le Conseil départemental a mis en place un **plan de gestion adapté de ces ouvrages**, qui prend en compte cette biodiversité, en plus de la sécurité des usagers de la route. **Des moyens de sensibilisation** sont aussi développés, pour le grand public et pour les agents exploitants de la route, déjà informés sur les menaces, notamment, des espèces exotiques invasives.



Bassin de rétention à Illiers-Combray © Marina Dehaeck



Triton crêté *Triturus cristatus* à Auneau- Bleury-Saint-Symphorien © Marina Dehaeck



Grenouille commune, Châteaudun © Marina Dehaeck



Bassin de rétention à Auneau- Bleury-Saint-Symphorien © Marina Dehaeck (ci-dessus à droite) ;

Bassin de rétention à Châteaudun © Marina Dehaeck (ci-contre)



Leste vert *Chalcolestes viridis* © Marina Dehaeck (ci-dessus) ;

Bassin d'infiltration à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien © Marina Dehaeck (ci-contre).



Bassin de rétention à Courville-sur-Eure © Marina Dehaeck



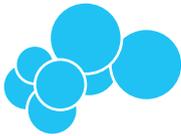
Les mares de Saint-Jean-de-Rebervilliers (en haut) et de Saint-Piat (en bas), pendant les travaux.



Restauration de mares : ça continue !

En 2016, **six communes se sont lancées dans des travaux de restauration de mares communales** : Charonville, Nogent-sur-Eure, Ouarville, Saint-Jean-de-Rebervilliers, Saint-Lucien et Saint-Piat. La plupart des opérations consistaient comme souvent à un **reprofilage de berges associé à un curage**. Parfois, comme à Nogent-sur-Eure, il a fallu rouvrir la mare qui était complètement envahie de saules et de roseaux. Ces travaux sont subventionnés par le **Conseil départemental d'Eure-et-Loir et la Région Centre-Val de Loire grâce aux contrats régionaux de solidarité territoriale**. L'Agence de l'eau Seine-Normandie peut compléter les financements si nécessaire. Le taux final d'aides cumulées est de 80 % du montant hors taxes des travaux pour les communes concernées. Un vrai coup de pouce à la préservation de la biodiversité !





Un nouveau panneau pédagogique

La mare communale de Chenicourt à Saint-Lucien

bénéficie à son tour d'un **panneau pédagogique** sur le modèle déjà utilisé pour d'autres mares. Après une restauration finalisée cet automne, ce panneau permet aux habitants d'en savoir un peu plus sur les travaux réalisés et les enjeux écologiques.

Avec les trois panneaux qui seront posés sur les mares de la commune d'Orrouer dans le cadre du sentier mares à vélo (dont l'inauguration est prévue pour septembre 2017), ce sont **10 mares euréliennes qui bénéficient de ce type d'outil pédagogique** pour sensibiliser petits et grands à la préservation de ces petites zones humides !



Et chez nos voisins... un PRAM pour la Normandie !

Les deux Conservatoires d'espaces naturels normands ont lancé en 2016 un **Programme régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM)** à l'échelle de la nouvelle région Normandie. En alliant leurs moyens humains et techniques, de nombreux outils ont été créés comme une plaquette d'appel présentant le programme mais aussi un site internet dédié.

A travers ce dernier, un **recensement participatif des mares** est proposé au grand public. Cet outil d'information géographique a pour but de **mieux connaître le réseau de mares existant ainsi que les espèces présentes** dans ces petites zones humides. Il permettra, par ailleurs, **aux collectivités de mieux prendre en compte les enjeux associés dans leurs projets d'aménagement du territoire.**

Une bonne partie de ces outils sont **mutualisables** et permettraient peut-être de **décliner cet inventaire à l'échelle nationale afin de disposer d'un outil de suivi unique.**

Une idée à intégrer dans une réflexion pour un futur PRAM en région Centre-Val de Loire ?

Pour en savoir plus :
www.pramnormandie.com



A vos agendas

Fête des mares 2017 : après une première réussie en 2016 avec 133 manifestations proposées à travers toute la France, la deuxième édition de la fête des mares est déjà programmée **du 3 au 11 juin 2017**.

A l'occasion de la **Semaine du développement durable, du 27 mai au 4 juin**, Chartres métropole proposera de nombreuses manifestations sur le thème de l'eau.

A travers ces deux événements mais aussi **Fréquence Grenouille**,

opération du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, **du 1^{er} mars au 30 mai**, sur la préservation des zones humides, les mares seront ainsi mises à l'honneur ! Venez les découvrir lors des animations proposées.

Pour en savoir plus :
Fête des mares :
www.snpm.com/spip.php?rubrique234

Fréquence Grenouille :
www.reseau-cen.org/fr/les-operations-nationales/frequence-grenouille

Un projet fédérateur

Vingt cinq structures euréliennes différentes composent le comité technique du plan mares. Ce comité reste ouvert à toute nouvelle structure souhaitant s'engager dans cette démarche.

Liste disponible sur :
www.cen-centrevalde Loire.org/plan-mares-eure-et-loir

L'écho des alytes

est une publication du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Directeur de publication : René Rosoux, président - **Conception :** Cen Centre-Val de Loire/L. Gravrand - **Rédaction :** Cen Centre-Val de Loire/B. Allard et I. Gravrand, CD28/Marina Dehaeck, PNR Perche/Yann Lozachmeur.

Crédits photos : Cen Centre-Val de Loire/B. Allard, S. Garbar, Eure-et-Loir nature, Aymeric Lhoste, F. Nimal (bandeau de couverture)

N° ISSN : en cours - Dépôt légal : septembre 2013

L'animation du plan mares est financée par :



Abonnez-vous !

Pour recevoir le prochain numéro de l'écho des alytes, écrivez-nous à l'adresse suivante :
siege.orleans@cen-centre.org

www.cen-centrevalde Loire.org/plan-mares-eure-et-loir

Contactez-nous

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Antenne Eure-et-Loir
21 rue de Loigny la Bataille
28000 Chartres
Tél. : 02 37 28 54 48

